

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate



LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA SALUE LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL D'INVESTIR DANS LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

CALGARY, AB, le 8 juin 2011 – La Commission de la santé mentale du Canada salue la décision du gouvernement fédéral du Canada d'investir 27 millions de dollars dans des projets et la recherche sur la santé mentale des enfants et des jeunes.

« Les investissements annoncés aujourd'hui favoriseront le soutien offert aux jeunes, à leurs parents et aux membres des collectivités du pays tout entier. Ce sont d'excellentes nouvelles », a déclaré Louise Bradley, présidente et directrice générale de la Commission.

Le fédéral entend financer des projets qui porteront sur divers aspects liés à la santé mentale en bas âge et à l'adolescence tels que l'intimidation, la résilience, les relations saines et les toxicomanies.

Selon Louise Bradley, il est primordial de financer la santé des enfants et des jeunes du fait que chez plus des deux tiers des adultes, la maladie s'est installée durant l'enfance ou l'adolescence. Les investissements annoncés sont donc bienvenus pour la Commission pour qui la santé mentale des enfants et des jeunes est une priorité, ainsi que pour d'autres organismes d'un bout à l'autre du pays.

La santé mentale des enfants et des jeunes est un volet d'intervention important pour la Commission depuis sa fondation en 2007. Le document-cadre *Evergreen*, publié en 2010, propose une feuille de route dont peuvent s'inspirer les gouvernements et les organisations pour élaborer des stratégies en matière de santé mentale des enfants et des jeunes. La promotion et la prévention sont des aspects de la santé mentale qui seront aussi abordés dans la stratégie nationale en matière de santé mentale que la Commission prévoit déposer en 2012.

Pour accéder au document-cadre *Evergreen*, cliquez sur :

http://www.mentalhealthcommission.ca/SiteCollectionDocuments/family/EvergreenFramework_French%20final%20Oct2010.pdf

À propos de la Commission de la santé mentale du Canada

La Commission de la santé mentale du Canada vise à transformer le système de la santé mentale. Sa mission est de collaborer avec des partenaires pour changer l'attitude de la population canadienne à l'égard des problèmes de santé mentale et pour améliorer les services et le soutien. Elle aide les personnes confrontées à un problème de santé mentale à mener une vie productive et enrichissante. La Commission est financée par Santé Canada.

-30-

Renseignements :

Nujma Bond, Communication
Tél. : 403 385-4033 Cell. : 403-826-3942
nbond@commissionsantementale.ca

Les opinions exprimées aux présentes sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada.
La production de ce communiqué de presse a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada

10301 Southport Lane SW, Suite 800
Calgary, Alberta, Canada T2W 1S7
www.mentalhealthcommission.ca

10301 Southport Lane sud-ouest, Suite 800
Calgary (Alberta), Canada T2W 1S7
www.commissionsantementale.ca